

2024-15



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE

Le 7 mars

Le Conseil de la Communauté de Communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Nonglard, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 1^{er} mars 2024

Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 24 - votants 31.

Présents :

Yolande BAUDIN, Carole BERNIGAUD, Thomas BIELOKOPYTOFF, Dominique BOUVET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Jean-Pierre CHAMBARD, Rocco COLELLA, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Karine FALCONNAT, Virginie FRANCOIS, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Cécile LOUP FOREST, Christiane MICHEL, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Henri PERRIN, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

Procurations :

Pierre AGERON à Yvan SONNERAT
Elisabeth BOIVIN à Séverine MUGNIER
Roger DALLEVET à Philippe LANGANNE
François DAVIET à Brigitte TERRIER
Elodie DONDIN à Thomas BIELOKOPYTOFF
Yves GUILLOTTE à Christiane MICHEL
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS

Excusé : Christian BOCQUET

Secrétaire de séance : Dominique BOUVET

N° 2024-15 : Autorisation à donner à M. le Président pour une demande de subvention au titre du dispositif CDAS (contrat départemental d'avenir et de solidarité) concernant le projet de création d'une zone d'activités économiques

Monsieur Henri CARELLI, Président, rapporteur

La CCFU souhaite engager le projet de construction d'une zone d'activités économiques au niveau du secteur des Grandes Vignes sur la commune de La Balme de Sillingy dans le prolongement de la zone existante. Il permettra de répondre à la demande croissante en matière de foncier à vocation économique et favoriser l'emploi local.

Le projet prévoit l'aménagement de 7 lots sur un tènement foncier de 1,8 ha propriété de la CCFU, conformément au plan joint en annexe à la présente délibération.

Le coût global de l'opération est estimé à 810 000 € HT (études, MO et travaux).

Pour ce projet, la CCFU a la possibilité de solliciter une subvention auprès du Département de la Haute-Savoie au titre du CDAS 2024.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **De solliciter** l'aide financière du Département de la Haute-Savoie pour la réalisation de cette opération à hauteur de 200 000 € au titre du CDAS 2024,
- **De donner** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,
Henri CARELLI**



**Le secrétaire de séance,
Dominique BOUVET**

A blue ink signature of Dominique Bouvet.